Pisciculture Louis BLANC - LA PUYA
92, rue des Marquisats 74000 - ANNECY
☎04 50 51 53 97 Email : aappma.annecy.rivieres@gmail.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 1 MARS 2025 9H30
SALLE DES EAUX ET FORETS

Le SAMEDI 1 MARS 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Annecy Rivières conformément à ses statuts.

M. Francis AUBERT déclare ouverte l'Assemblée Générale à 9h 30 précises. Il souhaite la bienvenue à tous.

Il remercie pour leur présence :
Mme Odile MAURIS Conseillère Départementale représentant M. Martial SADDIER
M. Philipe MACHEDA Vice-Président de l'Association des communes Forestières de Haute Savoie
L'Adjudant-Chef Henrique FERREIRA Référent environnement du Groupement de Gendarmerie Départementale Annecy
Les représentants des Sociétés de pêche (Mirandelle, Pays de Fillière, Thônes, Laudon, et Frangy
Les Gardes Pêche Particuliers commissionnés par l'AAPPMA.
Ainsi que le nombreux personnel de la Fédération présent.

Il excuse :
Monsieur Yves LE BRETON, Préfet de Haute Savoie, Monsieur Martial SADDIER Président du Conseil Départemental (Représenté par Madame Odile MAURIS), Madame Magali MUGNIER, Conseillère Départementale, Député, Monsieur Antoine ARMAND, Député, Monsieur François ASTORG, Maire d'Annecy (représenté par son 1er Adjoint), Madame Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy, Madame Sylviane NOËL, Sénatrice et Conseillère Régionale AURA, Le Colonel Stanislas GANUCHAUD Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale représenté par l'AC FERREIRA, M. Yann MAGNANI Président de la Fédération de Pêche tous retenus par d'autres obligations.
.

ABROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2023

M. Gilles Richier, secrétaire, rappelle que le compte rendu de l'assemblée générale 2024 était à disposition de tous pour lecture avant cette assemblée générale, lien diffusé avec la convocation et demande si une relecture est nécessaire. Il en rappelle les grands pavés.

Vote. Approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Francis Aubert, Président, prend la parole :
Le début d'année est toujours une période intense au sein de la pisciculture avec les pontes qui se succèdent pendant près de 10 semaines pour produire et élever les 215 000 alevins de truites de souche Fier et Usses et 10500 Alevins de truites Bouillouse.
Ainsi d'Avril à fin mai 215 000 alevins de truites de souche ont rejoint les cours d'eau qui ont besoin d'un soutien conformément au Schéma de Gestion Local. Alevinage complété par 10500 alevins de

truites AEC Bouillouses entre le seuil des Ilettes et le barrage de Chavaroche. Ces alevinages sont exécutés avec les bénévoles des sociétés de pêche.
L'activité de la pisciculture s'est aussi en 2024 la réalisation de 26 pêches de travaux : 3200 poissons déplacés dont 1716 truites.
Cette année une seule pêche de sécheresse compte tenu des conditions hydrologiques.
Conjointement avec la fédération 29 pêches d'inventaire réalisées, une pêche de sondage sur le Nant de Thuy sur lequel nous manquions de données, et la FD a réalisé sur notre secteur 24 pêches pour évaluer notre Plan de Gestion Local.
Il est important de rappeler que toutes ces pêches sont réalisées à l'aide de nos bénévoles que nous remercions vivement. Nous rééditons, comme chaque année, l'appel à volontaires pour s'investir et nous aider à la réalisation de ces pêches, vous êtes les bienvenus.
L'écloserie s'est modernisée avec l'installation d'un éclairage adapté au développement des alevins.
La pisciculture a subi deux effractions. La première au mois d'avril avec le vol de 4 géniteurs truite. La seconde au mois d'octobre plus particulière où seuls les futurs géniteurs d'omble chevalier destinés à produire des alevins pour soutenir la population d'omble dans le lac. Les poissons ont été placés dans un conduit qui les a menés au lac suite à l'ouverture d'une vanne. Rien ne justifie de telles pratiques d'un autre monde, c'est désolant.
700 KG de truites AEC 400-750g (30-38) déversées le long du parcours spécifique du Thiou qui bénéficiera de la nouvelle réglementation votée lors de l'AG 2024 parue dans l'arrêté préfectoral 2025 (réglementation). Les nouveaux panneaux adaptés à la nouvelle réglementation et sa nouvelle dénomination « PARCOURS DE PECHE BERNARD MAILLET » pour rendre hommage au grand défenseur de la pêche et des milieux sont en cours d'installation.
L'activité des gardes pêches qui je vous rappelle sont bénévoles : C'est 371 sorties de contrôle, représentant environ 1000 heures et 619 pêcheurs contrôlés, trois infractions (défaut de carte de pêche) et 14 avertissements délivrés.
L'activité administrative de l'association est également intense avec en début d'année la préparation et l'organisation de l'AG qui reste un moment fort pour l'association mais aussi pas moins de 50 à 60 réunions extra-muros annuellement que je partage avec René, le travail de bureau réalisé par Isabelle, gestion des inscriptions stages de pêches enfants, l'acquisition des baux réalisée par René et Isabelle, 10 conseils d'administration réunissant bureau et administrateurs, animation du site internet (400 visites/mois) et réseaux sociaux ainsi que toutes les animations réalisées au fil de la saison.
L'école de pêche qui a permis à 37 enfants de découvrir ou de se perfectionner à diverses techniques de pêches encadrés par Christophe Laugier guide moniteur de pêche d'état.
Grande première pour l'AAPPMA avec l'organisation de la fête de la pêche au cercle de l'eau à Cran Gévrier le 2 juin. Très belle participation des familles tout au long de la journée malgré une météo instable le matin. De nombreuses activités proposées : pêche à la truite entre les deux écluses avec possibilités de conserver la truite pêchée ou la relâcher dans le Thiou en amont, belle réussite, très nombreux enfants. Plusieurs stands découverte du milieu aquatique, découverte de la pêche et de ses acteurs, montage de mouches artificielles, atelier de pêche à la mouche fouettée animé par le club mouche de Cran Gévrier, distribution de goodies et de pochettes d'hameçons montés sans ardillons.
Nous remercions les nombreux bénévoles, Gabriel LOCOGE animateur de la Fédération de Pêche la société de pêche la Mirandelle ainsi que le club mouche de cran Gévrier qui ont participé activement à la réussite de cet événement. RDV en 2025 même endroit.
Le 20 juin nous avons participé à la journée de l'environnement organisée par la mairie d'EPAGNY-METZ TESSY. Romain et Gilles ont créés des supports pédagogiques pour expliquer le cycle de l'eau, l'environnement et la vie aquatique de nos rivières, les espèces présentes, etc. le tout sous forme de film projeté à près de 200 enfants répartis en 8 groupes. Très belle réussite qui valide notre participation aux prochains événements.
Réception des travaux d'effacement du seuil des Pêcheurs sur le Fier
Le 27 septembre inauguration des travaux de la chaise
Bonne nouvelle pour le MALNANT qui après une crue dévastatrice va connaitre une restauration qui débutera à l'automne en 2025, qui se terminera en 2029.
Le 5 octobre la FDPPMA a fêté ses 100 ans d'existence sur le site du lac des castors à Toisinges sur la commune de St Pierre en Faucigny. Ce fut l'occasion de revenir sur les évolutions et les nombreux challenges relevés par la fédération qui rayonne aujourd'hui grâce à l'investissement d'une équipe de salariés de grande qualité et d'un président aidé par le bureau et les administrateurs issus des 6 AAPPMA qui dessinent un avenir serein pour cette vieille dame.

Comme chaque automne depuis de nombreuses années nous avons participé le 21/09/2025 au Cleaning Thiou où les quantités de déchets commencent à diminuer après toutes ces années de collecte.
Au mois de novembre ce fut la présentation par la fédération du nouveau PDPG 2025/2030 (Plan Départementale pour la protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources Piscicoles) qui a permis à chaque société de pêche de partager le mode de gestion proposée pour les cinq prochaines années. Gestion préconisée grâce à l'important travail d'inventaire, de monitoring et de suivi des données collectées par la Fédération et nos partenaires que sont le SILA, le SYR'USSES et l'OFB. Ce PDPG en cours de consultation par nos partenaires et la DTT sera ensuite validé par Monsieur Le Préfet. Il doit respecter le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
Une fin d'année toute en émotion avec le départ à la retraite de YVES JOSSERAND qui après 40 ans de bons et loyaux services à fait valoir ses droits à la retraite.

Vote du rapport d'activités. Approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le trésorier, M. VENET présente et explique le bilan des comptes 2024.
Le nombre d'adhérents est en nette augmentation : 1962 (+8%) pour 4142 cartes vendues (+6,7%)
Cette augmentation trouve son explication avec l'AAPPMA du Haut Chéran qui est sortie de la réciprocité Savoie et le retour des pêcheurs Anneciens qui prenaient leur carte au Chatelard.

Evolution du nombre d'adhérents et de vente de cartes de pêche de 2023-2024

Produit	Saison 2023	Saison 2024	Evolution	
Carte Personne majeure	1371	1484	113	8,2%
Carte Découverte Femme	89	103	14	15,7%
Carte Personne mineure	356	375	19	5,3%
Carte Découverte -12 ans	336	369	33	9,8%
Carte Hebdomadaire	408	479	71	17,4%
Carte Journalière	487	559	72	14,8%
Total Cartes de Pêche	**3047**	**3369**	322	10,6%
Autres options	834	773	-61	-7,3%
Total cartes de pêche + options	**3881**	**4142**	261	6,7%
Total Adhérents	**1816**	**1962**	146	8,0%

Ce qu'il faut retenir pour 2024:
1962 adhérents (+8%) pour 4142 cartes vendues (+6,7%)
Nos adhérents partis sur l'AAPPMA du Chatelard (Savoie) ont rejoint le bercail, l'AAPPMA étant sortie de la réciprocité 73

Bilan des comptes (€)

ACTIF Net			PASSIF		
	2024	2023		2024	2023
ACTIF IMMOBILISE	108 335	105 930	FONDS PROPRES	360 275	374 333
IMMO CORPORELLES	53 609	52 836	Fonds Associatifs	109 750	109 750
IMMO FINANCIERES	54 726	53 094	Report à nouveau	260 692	264 187
ACTIF CIRCULANT	281 714	299 748	**Résultat de l'exercice**	**-13 085**	**-3 495**
CREANCES Usagers et Comptes rattachés	3 272	3 189	Subventions d'INVESTISSEMENT	2 918	3 891
CREANCES Autres	8 601	56 588	**Provisions et Fonds Dédiés**	0	8 970
Valeurs mobilières de placement	265 921	236 623	DETTES CYCLIQUES	29 773	22 375
DISPONIBILITES	1 207	246	-FOURNISSEURS	5 018	4 766
CH. CONST. AVANCE	2 713	3 102	-FISCALES ET SOCIALES	24 755	17 609
TOTAL	390 049	405 678	TOTAL	390 048	405 678

PRODUITS	2023	2024	Observations
VENTES DE CARTES	102304	115 169	
SERVICES	44254	51 467	Notamment plus de pêches travaux
SUBVENTION	49979		
TRANSFERT DES CH.	3143	8 970	
AUTRES PRODUITS	33	2 762	
PROD. FINANCIERS	2829	4 155	Meilleur Taux Livret
PROD. EXCEPT.	973	5 436	
TOTAL	203515	187 959	

CHARGES	2023	2024	Observations
ACHATS CHEPTEL	8061	8696	Essentiellement AEC pour Thiou
CHARGES EXTERNES	87317	65196	
IMPOTS ET TAXES	1999	2387	
CH. DE PERSONNEL	93265	114121	2 Garde-Pisc[illegible]

Total du bilan : 390 049 €.
Total des ressources : 166 635 €. (dont 115 169€ vente de carte
Résultat net comptable : -13 085 € (essentiellement dû aux charges du personnel)

Pendant deux ans il a pu transmettre à Julien BOURQUE son successeur, dans de bonnes conditions, sa passion et les arcanes du métier. Gageons qu'il ne sera jamais bien loin et que l'AAPPMA pourra toujours compter sur lui.

LE PRESIDENT FRANCIS AUBERT

PJ Annexe : Rapport commission de contrôle des comptes

Rapport de la commission de contrôle sur les comptes de l'exercice 2024 de l'AAPPMA Annecy Rivières

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 février 2024, nous nous sommes rendus au siège de l'AAPPMA Annecy Rivières pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, en présence du trésorier de l'AAPPMA.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives nous ont été présenté,

Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués, nous avons pu vérifier tous les justificatifs que nous avons souhaité, sans trouver aucune anomalie.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière de l'association.

Le compte de résultat indique un total de 187 958 € en produits et de 201 043 € en charges soit un résultat net comptable de –13 085 €.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux responsables.

A Annecy le 26 février 2025

Les vérificateurs des comptes

Alain LAINE

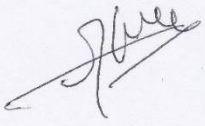
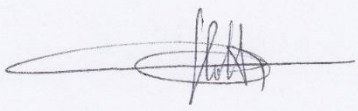
Patrick PILOTTI